

LES COMMISSIONS DU DISTRICT DU JURA – SAISON 2020/2021

COMMISSION DES ARBITRES (CDA)

La CDA est composée de 15 membres au minimum. Son président, sur nomination du Comité Directeur, siège à la CRA. Les autres membres sont proposés par le Président de CDA au Comité Directeur pour nomination.

La CDA est composée d'anciens arbitres et d'arbitres en activité (au moins un). Elle élit : -Un vice-président ; -Un secrétaire. Elle forme son bureau qui comprend : -Le président ; -Le vice-président ; -Un secrétaire ; -Un secrétaire adjoint ; -3 membres

Président : Didier VINCENT

Vice-Président : Patrick GIROD

Secrétaire : Sylvain PERRIN

Secrétaire Adjoint : Sonia RIGAUD

Membres (3) : Michel CHRISTMANN – Jean Pierre MONNERET - Jean Louis PETOT -

AUTRES MEMBRES

Membres : Jacky BANDERIER / Timothé BAUDOT / Jean Yves FARON / Patrick JANEZ / Guillaume LAMBERT / José LORENZO / Robert MARTIN / Sylvain MAZZOLA / Claude MICHEL / Thomas MONNET / Xavier MONOT / Valentin THERY

POLE ADMINISTRATIF

Responsable : Didier VINCENT

Secrétariat : Sylvain PERRIN

Référent Lois du jeu / Formation Initiale / Stages : Didier VINCENT – Gwenaël MARTIN

Responsable Stages (Seniors et Jeunes) : Didier VINCENT - Gwenaël MARTIN + Formateurs et Initiateurs en arbitrage (Amaury BANDERIER / Patrick GIROD / Guillaume LAMBERT / Sylvain PERRIN / Valentin THERY)

Suivi des Rapports d'Observation : Seniors et Jeunes = Thomas MONNET / Gwenaël MARTIN

Suivi des Rapports de Discipline: Thomas MONNET / Jean Yves FARON

Suivi des Sanctions Administratives : Sylvain PERRIN / Guillaume LAMBERT / Sylvain MAZZOLA

Référent Arbitres Assistants : Sylvain PERRIN / Robert MARTIN

Référent CDA auprès CRA Pôle Arbitres Féminines : Timothé BAUDOT

Référent CDA auprès CRA Pôle JAL : Guillaume LAMBERT

Référent Arbitres Auxiliaires : Jean Pierre MONNERET

Assistant en Arbitrage : Gwenaël MARTIN

POLE DESIGNATIONS ET OBSERVATIONS

SENIORS

Arbitres / Arbitres Assistants / Observateurs: Sylvain MAZZOLA

JEUNES et EXAMENS PRATIQUES

Arbitres et Observateurs : Guillaume LAMBERT – Suppléant = Patrick GIROD

FUTSAL

Arbitres et Observateurs : Patrick GIROD

EXAMENS

Suivi des dossiers administratifs : Isabelle BERNARD et Didier VINCENT

DETECTION ET RECRUTEMENT DES ARBITRES

Cette commission nommée par le Comité de Direction du District est composée de représentants de l'arbitrage dont au moins LE PRÉSIDENT DE LA CDA, une arbitre féminine, d'élus du Comité de Direction, d'éducateurs, de dirigeants de clubs et de représentants des associations reconnues des arbitres et des éducateurs

Président : MONNERET Jean Pierre

Membres : BANDERIER Amaury - GIROD Patrick - LAMBERT Guillaume - MONNET Thomas - RIGAUD Sonia
STEPIEN Bernard - THERY Valentin - VINCENT Didier

COMMISSION SPORTIVE

Elle est composée au minimum de 5 membres.

Président : MONNOT Jean Louis

Vice-Président : GALLI Loïc

Secrétaire : COMTE Pierre

FARES Maurice - NETZER Jean Luc - PERERA Gérard

Commission restreinte : MONNOT Jean Louis - NETZER Jean Luc - PERERA Gérard

COMMISSION FOOT ANIMATION

Elle est composée au minimum de 5 membres.

Président : BONJOUR Thierry

Vice-Président : LUCAS Mickael

CTD DAP : JAILLET Clément

Assistant Technique : SAULNIER Charlotte

Membres

CLERC Jean Claude - DUTY Fabrice - JALLEY Pierre – MARIAUX Alix - PULICE Christophe – STEPANOFF Daniel
THABARD Nicolas - WIDMER Gérard.

COMMISSION JEUNES COMPETITION

Elle est composée au minimum de 5 membres. Parmi ces 5 membres un membre représentant la commission des arbitres. Le CTD DAP et le CTD PPF sont membres de droit de cette commission

Président : ANGINON Emmanuel

Vice-Président : BONJOUR Thierry

CTD DAP : JAILLET Clément

CTD PPF : CORNEBOIS Ludovic

Représentant CDA : Guillaume LAMBERT – Patrick GIROD (suppléant)

Membres CLERC Jean Claude - DUTY Fabrice - JALLEY Pierre – MARIAUX Alix -PULICE Christophe –
STEPANOFF Daniel – THABARD Nicolas - WIDMER Gérard

COMMISSION de SURVEILLANCE des OPERATIONS ELECTORALES

Elle est composée de 5 membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District

Président : COMTE Pierre

Membres : GAY Éric -

COMMISSION FUTSAL

Elle est composée de 6 membres minimum dont obligatoirement 1 représentant des commissions suivantes : Féminines, Jeunes Compétition, Arbitres, Commission Sportive. Le CTD DAP et le CTD PPF sont membres de droit de cette commission

Président : THABARD Nicolas

Vice-Président : PATENAT Éric

Représentant commission féminines : GALLI Loïc

Représentant commission Jeunes compétitions :

Représentant commission arbitres : VINCENT Didier

Représentant commission sportive : PERERA Gérard

Représentant commission honneur et récompenses : MONNOT Jean Louis

CTD DAP : JAILLET Clément

CTD PPF : CORNEBOIS Ludovic

COMMISSION FEMININE

Elle est composée au minimum de 5 membres.

Le CTD DAP (responsable du développement féminin) le CTD PPF et l'Assistant Technique sont membres de droit de cette commission.

Présidente : MYOTTE Elodie

Vice-Président : THABARD Nicolas

Membres

CTD DAP : JAILLET Clément

CTD PPF : CORNEBOIS Ludovic

Assistant Technique : SAULNIER Charlotte

BONJOUR Thierry, CLERC Jean Claude, GALLI Loïc, GOLLION Christian, LOUVAT Valentin, MAZET André,

PRIEUR Christelle, ROUSSELOT EMART Magali

COMMISSION DES TERRAINS ET EQUIPEMENTS

Composée de trois membres au minimum

Président : MONIOTTE Michel

Vice-président : FLOCHON Philippe

Membres FARES Maurice – NETZER Jean Luc

COMMISSION FOOT LOISIR, FOOT-SANTE

Elle est composée au minimum de 5 membres.

Le CTD DAP et l'Assistant Technique sont membres de droit de cette commission

Président : DUPREZ Philippe

Vice-Président : MAUBEY Alain

CTD DAP : JAILLET Clément **Assistant Technique** : SAULNIER Charlotte

Membres

COMMISSION FOOT EN MILIEU SCOLAIRE

Elle comprend 5 membres dont au minimum 2 membres élus du Comité de Direction, 1 représentant de l'éducation nationale et 1 représentant des intervenants qualifiés, Mmes et MM. les chefs d'établissements scolaires, les professeurs d'EPS et les animateurs des sections foot. Avec l'accord du Comité, la Commission peut associer à ses travaux :

- Les Présidents des clubs supports,
- Des représentants de l'Etat et des municipalités concernées.

Le CTD DAP et le CTD PPF sont membres de droit de cette commission

Président : PATENAT Éric

Vice-Président : VINCENT Didier

Représentant de l'Education Nationale :

Représentant des Intervenants : MAGDELAINE Loïc

CTD DAP : JAILLET Clément

CTD PPF : CORNEBOIS Ludovic

Membres : MAITROT Marie Laure

COMMISSION DE DISCIPLINE (CDD)

La Commission se compose de 5 membres au minimum dont une majorité d'entre eux ne peut appartenir au Comité Directeur. Parmi ses membres un représentant de la commission des arbitres.

Président : JACQUES Denis

Vice-Président : FLOCHON Philippe

Représentant des arbitres M. MONNET Thomas et M. FARON Jean Yves (suppléant)

Membres

AIBOUD Youcef - BARRAUX Michel - BUNOD François - FAUVEY Bernard - MAZET André - PICAUD Philippe

Instructrice Mme CULAT Marie Pierre

Instructeur : M. FRAICHARD François

Commission restreinte : BUNOD François ; MONNET Thomas ; FAUVEY Bernard ; FLOCHON Philippe ; MAZET André ; PICAUD Philippe

COMMISSION MÉDICALE

Elle est composée uniquement de médecins spécialisés en médecine sportive.

Président : EL OUAZZANI Mohamed

COMMISSION D'APPEL

Cette Commission ne doit pas comprendre de membre ayant jugé en première instance.

Les Commissions d'appel sont composées et fonctionnent de la même manière que les Commissions ayant jugé en première instance. Parmi ses membres un représentant des arbitres. En configuration « Appel disciplinaire » il convient que la décision ne soit rendue qu'en collégialité avec un minimum de 3 membres comprenant une majorité de non-élus.

Président : CONVERSETO Antoine

Vice-Président : MONNOT Jean Louis

Représentant des arbitres : PETOT Jean Louis

Membres :DALLOZ Michel, GAY Éric, GRAND Jean Luc, PRENTOUT Céline, RIGAUD Sonia.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRE ET OBLIGATIONS

Outre les obligations liées au Statut de l'Arbitre, cette commission qui comprend deux sous commissions est chargée de gérer et de vérifier les diverses obligations des clubs

- A. *STATUT de l'ARBITRE : la sous-commission comprend 7 membres à savoir : un Président membre du Comité de Direction, trois représentants de clubs, trois représentants des arbitres, dont le représentant des arbitres élu au Comité de Direction.*

Président ANTHONIOZ Patrice

Vice-Président CONVERSET Antoine

Représentant club 1 THABARD Nicolas

Représentant club 2 PATENAT Éric

Représentant club 3 FRAICHARD Francois

Représentant des arbitres élu au Comité de Direction : BANDERIER Jacky

Représentant des arbitres 2 MICHEL Claude

Représentant des arbitres 3 VINCENT Didier

- B. *OBLIGATIONS des CLUBS : la sous-commission gère les obligations autres que les obligations du Statut de l'Arbitre à savoir :*

•Obligations équipes de jeunes

•Obligations encadrement des équipes de D1 Seniors, U18, U15 et U13 (pour ces 3 catégories pour le critère d'encadrement dans le cas de l'accès à l'inter-secteur)

•Obligations des terrains Cette sous-commission qui comprend le président ou le vice-président membre du Comité de Direction et à minima un représentant des commissions suivantes : •Sportive •Pole des pratiques (axe jeunes) •Technique (éducateur diplômé) •Terrains et Equipements

Président ANTHONIOZ Patrice

Représentant Commission sportive MONNOT Jean Louis

Représentant Commission Compétition Jeunes ANGONIN Emmanuel

Représentant Commission Technique DUPREZ Philippe

Représentant Commission Terrains et équipements MONIOTTE Michel

Membre – François FRAICHARD

COMMISSION TECHNIQUE

Elle est composée au minimum de 5 membres. Elle désigne en son sein un représentant pour chacun des cinq (5) secteurs géographiques servant de relais auprès des clubs des secteurs concernés.

Président : DUPREZ Philippe

Vice-Président : ANGONIN Emmanuel

CTD PPF : CORNEBOIS Ludovic

CTD DAP : JAILLET Clément

ARNOULT Anthony - BLONDEAU SEBASTIEN - BOISSON Hervé - VINCENT Didier - DION Philippe - JAILLET Antoine - JOURNOT Jean Yves - KILIC Cuneyt - MARTIN Arnaud - MYOTTE Elodie - RIOTOT Kevin - SENOT Fabrice - SODEKE Tidjani

COMMISSION DES RÈGLEMENTS (SR)

Elle est composée au minimum de cinq membres. Aucune de ses décisions ne pourra être rendue si la Commission ne comprend pas un nombre minimum de 3 membres

Président : MONIOTTE Michel

Vice-Présidente : PRENTOUT Céline

Secrétaire DEBOVE Gérard

Membres – ANTHONIOZ Patrice – ONCLE Christine – PRICAZ Robert – RENAUD Michel – SCHOUWEY Sylvie.

COMMISSION DES FINANCES

Placée sous l'autorité du Président de la Commission qui peut-être soit le Président du District soit un membre du Comité de Direction autre que le trésorier du District ou une personne habilitée et compétente, elle est composée au minimum de 3 membres élus.

Président : MEUNIER Paul

Membre élu 1 MAUBEY Alain

Membre élu 2 MONNOT Jean Louis

Membre élu 3 THABARD Nicolas

Membres – PELLETIER Daniel, SORNAY Michel

COMMISSION HONNEUR ET RECOMPENSES

Constituée par les membres du Bureau du District

Président : MONNOT Jean Louis

Vice-Président : SORNAY Michel

Membres :

DUPREZ Philippe – JACQUES Denis - MAUBEY Alain- PATENAT Éric – THABARD Nicolas – VINCENT Didier